

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

SILBIONE PATE 70428

Page: 1 / 7

Date/Révision: 28/06/2007

Version: 2

Annule et remplace version: 1.00

1 Identification du produit et de la société

NOM du PRODUIT : SILBIONE PATE 70428
Utilisation : Agent de démoulage.
Lubrifiant.
Isolation de matériel électrique et/ou électronique.
Paramédical.
(Pour plus de détails, se reporter à la fiche technique).

FOURNISSEUR : Fabricant:
Nom : BLUESTAR SILICONI ITALIA S.p.A [*]
Adresse : Via Archimede, 602
21042 CARONNO PERTUSELLA (VA)
Italia
Téléphone : +39 (02) 964141
Télécopie : +39 (02) 96450209

LIEU de FABRICATION :
Usine : BLUESTAR SILICONI ITALIA S.p.A [*]
Adresse : Via Archimede, 602
21042 CARONNO PERTUSELLA (VA)
Italia
Téléphone : +39 (02) 964141
Télécopie : +39 (02) 96450209
E-mail : Information.FDS@eu.rhodia.com

APPEL D'URGENCE : ORFILA : 01.45.42.59.59

2 Identification des dangers

PRINCIPAUX DANGERS

Effets néfastes sur la santé

: Le produit tel quel ne présente pas de danger particulier.

Dangers physiques et chimiques

- Incendie ou explosion

: Combustible.

Risques spécifiques

: Ce produit n'est pas classé comme "préparation dangereuse" selon les critères CE.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

SILBIONE PATE 70428

Page 2 de 7

Date/Révision: 28/06/2007

Version: 2

Annule et remplace version: 1.00

3 Composition / informations sur les composants

>> PREPARATION

Nature chimique : Polyorganosiloxanes + charges minérales inertes.
Composants présentant un danger : néant.

4 Premiers secours

Inhalation : Non spécifiquement concerné.
Contact avec la peau : Oter tout vêtement ou chaussure souillés.
Laver à l'eau savonneuse.
En cas d'inflammation (rougeur, irritation, ..), consulter un médecin.
Montrer cette fiche au médecin. **【*】**
Contact avec les yeux : Rincer à l'eau courante en maintenant les paupières bien écartées. (15 minutes au moins). **【*】**
Ingestion : Ne JAMAIS tenter de faire vomir.
Rincer la bouche à l'eau. **【*】**
Autres informations : Utiliser les équipements de protection appropriés pour traiter une personne contaminée.
Récupérer les vêtements souillés dans un sac étanche pour décontamination ultérieure. **【*】**

5 Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction
- Appropriés : Mousse
Poudres
Dioxyde de carbone (CO2)
- Déconseillés : Aucun, à notre connaissance. En cas d'incendie à proximité, utiliser les agents d'extinction adaptés.
Dangers spécifiques : Pour plus d'informations, se reporter au §10: "Stabilité et Réactivité".
Méthodes particulières d'intervention : Refroidir à l'eau pulvérisée les capacités exposées à la chaleur.
Protection des intervenants : Appareil de protection respiratoire isolant autonome.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

SILBIONE PATE 70428

Page 3 de 7

Date/Révision: 28/06/2007

Version: 2

Annule et remplace version: 1.00

6 Mesures en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles

: Equipement individuel:
Lunettes de sécurité.Précautions pour la protection de
l'environnement: Produit ne présentant pas de risque particulier pour
l'environnement.

Méthodes de nettoyage

- Récupération

: Recueillir le produit dans un récipient de secours:
- convenablement étiqueté.
- muni d'une fermeture.
Conserver le produit récupéré pour élimination ultérieure.

- Neutralisation

: Absorber les résidus avec:
- du sable sec ou un absorbant sec inerte.

- Nettoyage/décontamination

: Décontamination et lavage des sols avec:
- un solvant approprié.
Puis laver à grande eau.

- Elimination

: Faire incinérer les matières imprégnées en installation autorisée.

7 Manipulation et stockage

MANIPULATION

Mesures techniques

: Ne nécessite pas de mesure technique spécifique ou particulière.

Conseils d'utilisation

: Respecter les conditions d'emploi (se référer à la notice
technique).

STOCKAGE

Mesures techniques

: Ne nécessite pas de mesures techniques spécifiques ou
particulières.

Conditions de stockage

- Recommandées

: Stable dans les conditions normales de stockage.

Matières incompatibles

: Oxydants puissants.

Conditions d'emballage

: - Fûts acier épikoté.
- Seaux/boites polypropylène (suremballage carton).

Matériaux d'emballage

- Recommandés

: Aciers revêtus.
Matières plastiques (polyéthylène, polypropylène).

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

SILBIONE PATE 70428

Page 4 de 7

Date/Révision: 28/06/2007

Version: 2

Annule et remplace version: 1.00

8 Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Mesures d'ordre technique	:	Ne nécessite pas de mesures spécifiques ou particulières, sous réserve de respecter les règles générales de sécurité et d'hygiène industrielle.
Equipements de protection individuelle	:	
- Protection des mains	:	Les gants de protection doivent être choisis en fonction du poste de travail: autres produits chimiques pouvant être manipulés, protections physiques nécessaires (coupure, piqûre, protection thermique), dextérité demandée. [*]
- Protection des yeux	:	Lunettes de sécurité.
- Protection de la peau et du corps	:	Vêtements de protection (manches et cols fermés).
Moyens collectifs d'urgence	:	Fontaine oculaire.

9 Propriétés physiques et chimiques

ASPECT

- Etat physique	:	Solide pâteux.
- Couleur	:	translucide.
Odeur	:	nulle à infime.
pH	:	Non applicable (produit insoluble). [*]
Températures caractéristiques	:	
Caractéristiques d'inflammabilité	:	
- Point d'éclair	:	240°C (Coupe fermée, selon norme AFNOR T 60103).
- Température d'auto-inflammation	:	>400°C (Température d'inflammation spontanée).
Propriétés comburantes	:	N'est pas considéré comme comburant. (Avis d'expert) [*]
Pression de vapeur	:	< 0.01 kPa à 20 °C.
Masse volumique	:	env. 1015 kg/m ³ à 25°C.
Solubilité	:	
- dans l'eau	:	Pratiquement insoluble.
- dans les solvants organiques	:	Insoluble dans: - acétone. - alcool (éthanol). - éthers. Dispersable (solubilisation partielle) dans: - solvants chlorés. - hydrocarbures aromatiques (toluène, xylène). - hydrocarbures aliphatiques.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

SILBIONE PATE 70428

Page 5 de 7

Date/Révision: 28/06/2007

Version: 2

Annule et remplace version: 1.00

10 Stabilité et réactivité

- Stabilité : Stable à température ambiante.
- Réactions dangereuses
- Matières à éviter : Réagit avec:
- oxydants puissants.
- Produits de décomposition dangereux : Par combustion, forme:
(Oxydes de carbone - CO + CO₂).
silice amorphe
-

11 Informations toxicologiques

- Toxicité aiguë : Non classé nocif par inhalation
Non classé nocif par contact avec la peau
Non classé nocif en cas d'ingestion
(calcul par la méthode conventionnelle)
(évaluation interne) **[*]**
- Effets locaux : Non classé irritant pour la peau et les yeux
(calcul par la méthode conventionnelle)
(évaluation interne) **[*]**
Par effet mécanique : Peut provoquer une irritation légère et
passagère des muqueuses oculaires. **[*]**
- Sensibilisation : Non classé sensibilisant par contact avec la peau
(calcul par la méthode conventionnelle)
(évaluation interne) **[*]**
- Effets spécifiques
- Mutagénèse : Données disponibles sur certains composants uniquement
Les tests réalisés sur les composants de la préparation n'ont pas
révélé de potentiel génotoxique. **[*]**
-

12 Informations écologiques

MOBILITE

Compartiment cible du produit : Compartiment cible ultime du produit: SOL et SEDIMENTS.

BIODEGRADABILITE

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

SILBIONE PATE 70428

Page 6 de 7

Date/Révision: 28/06/2007

Version: 2

Annule et remplace version: 1.00

- Biodégradabilité aérobie ultime	:	Partie silicone : Non biodégradable. (Données bibliographiques). Partie minérale : Non biodégradable. (Données bibliographiques). 【*】
BIOACCUMULATION		
Facteur de bioconcentration	:	Partie silicone : Non bioaccumulable. (Données bibliographiques). Partie minérale : Non bioaccumulable. (Données bibliographiques). 【*】
ECOTOXICITE		
Effets sur les organismes aquatiques	:	D'après les données sur les composants N'est PAS considéré comme : Nocif pour les organismes aquatiques. (évaluation interne) 【*】

13 Considérations relatives à l'élimination

RESIDUS DU PRODUIT		
Destruction/Élimination	:	Éliminer dans un centre autorisé de collecte des déchets.
EMBALLAGES SOUILLES		
Décontamination/nettoyage	:	Raclage ou égouttage soigneux Rinçage avec un solvant approprié. Récupérer et incinérer le solvant de rinçage en installation autorisée.
Destruction/élimination	:	Confier les emballages soigneusement décontaminés à un récupérateur autorisé. Confier les emballages cartons à un récupérateur autorisé.
REMARQUE	:	L'attention de l'utilisateur est attirée sur la possible existence de contraintes et de prescriptions locales, relatives à l'élimination, le concernant.

14 Informations relatives au transport

REGLEMENTATIONS INTERNATIONALES

Voies terrestres

- Rail/route (RID/ADR)	:	NON réglementé.
Voie maritime (OMI/IMDG)	:	NON réglementé.
Voie aérienne (OACI/IATA)	:	NON réglementé.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

SILBIONE PATE 70428

Page 7 de 7

Date/Révision: 28/06/2007

Version: 2

Annule et remplace version: 1.00

REMARQUE : Les prescriptions réglementaires reprises ci-dessus, sont celles en vigueur le jour de l'actualisation de la fiche. Mais, compte-tenu d'une évolution toujours possible des réglementations régissant le transport des matières dangereuses, il est conseillé de s'assurer de leur validité auprès de votre agence commerciale.

15 Informations réglementaires

ETIQUETAGE

Réglementations CE : Etiquetage obligatoire des préparations dangereuses (Auto-classification): **NON CONCERNE**

NOTE : Les informations réglementaires reprises dans cette section rappellent uniquement les principales prescriptions spécifiquement applicables au produit objet de la FDS. L'attention de l'utilisateur est attirée sur la possible existence d'autres dispositions complétant ces prescriptions. Il est recommandé de se référer à toutes mesures ou dispositions, internationales, nationales ou locales pouvant s'appliquer.

16 Autres informations

Numéros d'enregistrement : Les polymères ne sont pas concernés par l'inventaire EINECS. Les monomères correspondants au(x) polymère(s) sont inscrits dans l'inventaire EINECS. Tous les autres composants de cette préparation sont inscrits dans l'inventaire EINECS. Tous les composants de cette préparation sont inscrits dans l'inventaire TSCA. [*]

Phrases R du § 2 & 3 : Pas de phrase R.

* Mise à jour : Cette fiche a été actualisée (voir date en haut de page). Les sous-titres et les textes, modifiés par rapport à la version antérieure, sont signalés par un astérisque (*).

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date de mise à jour. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation du produit qu'il connaît. L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent lors de l'utilisation d'un produit dangereux. Cette énumération ne doit pas être considérée comme exhaustive. Elle n'exonère pas l'utilisateur de s'assurer que d'autres obligations ne lui incombent en raison de textes autres que ceux cités et régissant la détention et l'utilisation du produit, pour lesquelles il est seul responsable.